



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-86155>

Département(s) de publication : **75, 95**

Annonce n° **26-86155**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission d'appui pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention globale et priorisée pour l'ORCOD de droit commun des Lochères à Sarcelles (95)

Description : L'objet de la présente consultation est la passation d'un marché public ayant pour objet la réalisation d'une mission d'appui pour l'élaboration d'une stratégie d'intervention globale et priorisée pour l'ORCOD de droit commun des Lochères à Sarcelles (95).

Conformément à l'article L. 2124-1 et R. 2124-1 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure formalisée en raison du motif suivant : - La valeur estimée du besoin est supérieure aux seuils européens. La procédure formalisée appliquée à la présente consultation est la procédure d'appel d'offres ouvert définie aux articles L. 2124-2 et R. 2124-2-1° du code de la commande publique. Le marché public projeté est un marché de services au sens de l'article L1111-4 du code de la commande publique. La présente consultation concerne un marché de prestations intellectuelles soumis aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. L'EPFIF a été missionné par l'Etat pour accompagner les partenaires publics de l'ORCOD des Lochères à Sarcelles (95) afin de : => Renforcer l'expertise disponible auprès des services de l'Etat, et pour que les actions urgentes identifiées puissent effectivement être conseillées auprès de la collectivité maître d'ouvrage de l'ORCOD et déployées ; => Définir des stratégies d'interventions adaptées par secteur et par copropriété, dans le cadre d'une étude stratégique réalisée et financée par l'EPFIF, à titre exceptionnel, pour le compte de l'Etat. Cette consultation vise donc à réaliser des diagnostics techniques, juridiques, fonciers et financiers pour l'ensemble des copropriétés, ainsi qu'une étude programmation habitat globale. Les diagnostics seront menés sur la quasi-totalité des copropriétés du quartier des Lochères, divisé en 3 secteurs : - Entrée de Ville, - Les Flanades, -

Watteau. L'ensemble de ces études permettra à l'EPFIF de : => Renforcer l'expertise et systématiser les connaissances sur l'état et le fonctionnement des copropriétés des Lochères, => Proposer une feuille de route priorisée, en fonction des urgences identifiées, => Définir in fine une stratégie opérationnelle globale. Les prestations sont définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Identifiant de la procédure : 52a8253a-f78b-492e-8fec-4c93f180aac4

Identifiant interne : ORCOD202607

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Cf. article 3 du Règlement de Consultation (RC). Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise> (Mot clef ORCOD202607). Le CCTP commun à tous les lots et ses annexes ne seront transmis qu'à réception du formulaire d'engagement de confidentialité, conformément aux dispositions des articles L. 2132-1 et R 2132-5 du Code de la Commande Publique. En raison de la sensibilité de ces éléments qui ne sont pas tous publics, dans le cadre de l'appel d'offres, il sera demandé aux candidats de s'engager sur la non-divulgateion des informations restituées (fourniture d'une attestation de confidentialité). MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION : Cf. article 3.2 du Règlement de Consultation (RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard le 2 octobre 2026, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de mise en ligne des documents modifiés. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Cf. article 3.3 du RC. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard le 29/09 /2026 à 12h00. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et

ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. PROCEDURE D'ATTRIBUTION DES LOTS : Cf. article 8 du RC. Les soumissionnaires peuvent librement soumissionner à un ou plusieurs lots. Toutefois, concernant les lots 1 et 2, seul un lot pourra être attribué à un même soumissionnaire afin d'assurer une meilleure satisfaction des besoins, pouvoir garantir une exécution simultanée des missions et surtout de favoriser l'émergence d'une plus grande concurrence. INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE : Cf. article 14 du RC. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'EPF Ile-de-France a décidé de faire application des dispositions du Code de la commande publique en incluant une clause sociale obligatoire. L'entreprise attributaire (des lots 1 et 2 seulement) devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 11.4 du CCAP précise quels sont les publics éligibles au dispositif, les différentes modalités de mise en oeuvre et de contrôle de son exécution, les pénalités applicables en cas de non-respect de ses obligations par l'entreprise. L'entreprise attributaire devra se rapprocher du facilitateur désigné par la maîtrise d'ouvrage après l'attribution du marché afin de préciser ou de définir les modalités de mise en oeuvre des clauses sociales. Un plan d'action pourra être élaboré à cet effet avec l'accompagnement du facilitateur. Note importante : Les candidats ne sont pas autorisés à formuler de réserve dans leur offre sur la clause sociale obligatoire. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du marché. PRESENTATION DES CANDIDATURES : Cf. Article 15 du RC. => Forme du groupement : Les candidats peuvent présenter leur candidature sous forme de groupement (solidaire ou conjoint). L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. => Sous-traitance : Conformément aux articles L. 2193-1 à L. 2193-14 et R. 2193-1 à R. 2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. => Soumissionnaires appartenant à un même groupe : Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : - Une déclaration indiquant leurs liens - Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants. L'appréciation des éléments de capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché. Dans le cas où les candidats se présenteraient en groupement, la forme que devra revêtir ce dernier après l'attribution sera à minima celle du groupement conjoint avec mandataire solidaire. Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Pour présenter sa candidature, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires suivants : - Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). - Le formulaire « document unique de marché

européen » (DUME) conformément à l'article R. 2143-4 du code de la commande publique. Accompagné des éléments suivants : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; A. Capacités financières (pour l'ensemble des lots) : - Déclaration sur le chiffre d'affaires général des trois derniers exercices ; - Assurance responsabilité civile et risques professionnelles. B. Capacités humaines et matérielles (pour l'ensemble des lots) : - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public. C. Capacités professionnelles : - Pour les lots 1 et 2 : les références (au moins 5) dans la conduite de dispositifs publics d'amélioration de l'habitat privé, notamment en particulier sur des grands ensembles (> 100 logements) et en ORCOD, ou autres services similaires adjacents ou comparables. En l'absence de références, le candidat pourra par tout moyen et à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Pour le lot 3 : o Les références (au moins 5) dans la conduite de rénovation, notamment en particulier de grands ensembles, (> 100 logements) et sur du patrimoine labellisé « architecture remarquable du XXe siècle » ou autres services similaires adjacents ou comparables. o Des profils d'architecte et de BET : => Inscription à l'ordre des architectes, => Au regard de l'expertise nécessaire, est demandé au moins un des certificats suivants : => DTG : Certificat de qualification OPQIBI 1905 pour la réalisation d'audit énergétique, ou qualification AFNOR 01A, ou LNE : Qualification des prestataires d'audits énergétique - Domaine « Bâtiment » ou ICERT : 01-01 qualification audit énergétique des bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives) ou certification / preuves équivalentes nécessaire pour réaliser un DTG (article D731-1 et 2 du CCH). - Pour le lot 4 : les références (au moins 5) dans la conduite d'études de marché de l'habitat. En l'absence de références, le candidat pourra par tout moyen et à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. PRESENTATION DES OFFRES : Cf. Article 17 du RC. TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES : Cf. Article 27 du RC. Conformément aux articles L2152-6 & R2152-3 du CCP, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché public. Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation de diagnostics multicritères - secteur Entrée de ville Sud, Avenue du 8 mai 1945 et Watteau

Description : Chaque lot comprend 2 missions : => Mission 1 - Réalisation de diagnostics / d'études (forfaitaire), => Mission 2 - Préparation et participation à des réunions/ateliers de restitution visant à définir une stratégie globale d'intervention (bons de commande). Le présent marché sera traité à prix mixte comme suit : - Une partie traitée prix global et forfaitaire, - Une partie traitée à prix unitaire (maximum 9 000 € HT). Les prestations et leurs modalités d'exécution sont définies au CCAP et CCTP.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SARCELLES

Code postal : 95200

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires : Les missions d'expertise portent sur des biens situés sur le périmètre géographique suivant : la ville de Sarcelles et son aire urbaine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 18 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Une note méthodologique détaillée à hauteur de 40 points. - Sous-critère 1 : La connaissance et la compréhension de la situation du quartier des Lochères à Sarcelles et des enjeux et besoins de l'EPFIF dans sa mission d'appui à l'ORCOD des Lochères à Sarcelles : 5 points, - Sous-critère 2 : Mission 1 : Méthodologie de travail proposée sur les différents volets du diagnostic : 24 points, - Sous-critère 3 : Mission 2 : Méthodologie de travail proposée pour les réunions/ateliers de restitution (préparation et participation) : 6 points, - Sous-critère 4 : Pertinence d'exemples de documents produits pour des missions similaires : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Une note détaillée de l'équipe affectée à hauteur de 20 points. - Sous-critère 1 : La présentation des différents membres de l'équipe avec description des expériences, compétences, et niveau d'expertise mobilisée : 15 points, - Sous-critère 2 : Une description de l'adéquation des profils mobilisés en fonction des attendus de chaque mission et l'organisation et dimensionnement de l'équipe projet : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Démarche environnementale appliquée dans le cadre du marché apprécié à hauteur de 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : Le prix apprécié à hauteur de 35 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Le CCTP commun à tous les lots et ses annexes ne seront transmis qu'à réception du formulaire d'engagement de confidentialité, conformément aux dispositions des articles L. 2132-1 et R 2132-5 du Code de la Commande Publique.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : Sans objet. Révision : Les prix font l'objet d'une révision dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de

fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Réalisation de diagnostics multicritères – secteur Entrée de ville Nord

Description : Chaque lot comprend 2 missions : => Mission 1 - Réalisation de diagnostics / d'études (forfaitaire), => Mission 2 - Préparation et participation à des réunions/ateliers de restitution visant à définir une stratégie globale d'intervention (bons de commande). Le présent marché sera traité à prix mixte comme suit : - Une partie traitée prix global et forfaitaire, - Une partie traitée à prix unitaire (maximum 9 000 € HT). Les prestations et leurs modalités d'exécution sont définies au CCAP et CCTP.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SARCELLES

Code postal : 95200

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires : Les missions d'expertise portent sur des biens situés sur le périmètre géographique suivant : la ville de Sarcelles et son aire urbaine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 18 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Une note méthodologique détaillée à hauteur de 40 points. - Sous-critère 1 : La connaissance et la compréhension de la situation du quartier des Lochères à Sarcelles et des enjeux et besoins de l'EPFIF dans sa mission d'appui à l'ORCOD des Lochères à Sarcelles : 5 points, - Sous-critère 2 : Mission 1 : Méthodologie de travail proposée sur les différents volets du diagnostic : 24 points, - Sous-critère 3 : Mission 2 : Méthodologie de travail proposée pour les réunions/ateliers de restitution (préparation et participation) : 6 points, - Sous-critère 4 : Pertinence d'exemples de documents produits pour des missions similaires : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Une note détaillée de l'équipe affectée à hauteur de 20 points. - Sous-critère 1 : La présentation des différents membres de l'équipe avec description des expériences, compétences, et niveau d'expertise mobilisée : 15 points, - Sous-critère 2 : Une description de l'adéquation des profils mobilisés en fonction des attendus de chaque mission et l'organisation et dimensionnement de l'équipe projet : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Démarche environnementale appliquée dans le cadre du marché apprécié à hauteur de 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : Le prix apprécié à hauteur de 35 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Le CCTP commun à tous les lots et ses annexes ne seront transmis qu'à réception du formulaire d'engagement de confidentialité, conformément aux dispositions des articles L. 2132-1 et R 2132-5 du Code de la Commande Publique.

Facturation en ligne : Requisite

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : Sans objet. Révision : Les prix font l'objet d'une révision dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours

contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Etude du potentiel de réhabilitation / transformation des copropriétés des Flanades

Description : Chaque lot comprend 2 missions : => Mission 1 - Réalisation de diagnostics / d'études (forfaitaire), => Mission 2 - Préparation et participation à des réunions/ateliers de restitution visant à définir une stratégie globale d'intervention (bons de commande). Le présent marché sera traité à prix mixte comme suit : - Une partie traitée prix global et forfaitaire, - Une partie traitée à prix unitaire (maximum 9 000 € HT). Les prestations et leurs modalités d'exécution sont définies au CCAP et CCTP.

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SARCELLES

Code postal : 95200

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires : Les missions d'expertise portent sur des biens situés sur le périmètre géographique suivant : la ville de Sarcelles et son aire urbaine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 18 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Une note méthodologique détaillée à hauteur de 40 points. - Sous-critère 1 : La connaissance et la compréhension de la situation secteur et des copropriétés des Flanades et des enjeux et besoins de l'EPPFIF dans sa mission d'appui à l'ORCOD des Lochères : 5 points, - Sous-critère 2 : Mission 1 : Méthodologie de travail proposée sur les différents volets du diagnostic : 24 points, - Sous-critère 3 : Mission 2 : Méthodologie de travail proposée pour les réunions/ateliers de restitution (préparation et participation) : 6 points, - Sous-critère 4 : Pertinence d'exemples de documents produits pour des missions similaires : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Une note détaillée de l'équipe affectée à hauteur de 20 points. - Sous-critère 1 : La présentation des différents membres de l'équipe avec description des expériences, compétences, et niveau d'expertise mobilisée : 15 points, - Sous-critère 2 : Une description de l'adéquation des profils mobilisés en fonction des attendus de chaque mission et l'organisation et dimensionnement de l'équipe projet : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Démarche environnementale appliquée dans le cadre du marché apprécié à hauteur de 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : Le prix apprécié à hauteur de 35 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Le CCTP commun à tous les lots et ses annexes ne seront transmis qu'à réception du formulaire d'engagement de confidentialité, conformément aux dispositions des articles L. 2132-1 et R 2132-5 du Code de la Commande Publique.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : Sans objet. Révision : Les prix font l'objet d'une révision dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance : Une avance est prévue selon les conditions

stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Etude du devenir résidentiel

Description : Chaque lot comprend 2 missions : => Mission 1 - Réalisation de diagnostics / d'études (forfaitaire), => Mission 2 - Préparation et participation à des réunions/ateliers de restitution visant à définir une stratégie globale d'intervention (bons de commande). Le présent marché sera traité à prix mixte comme suit : - Une partie traitée prix global et forfaitaire, - Une partie traitée à prix unitaire (maximum 9 000 € HT). Les prestations et leurs modalités d'exécution sont définies au CCAP et CCTP.

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71242000 Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SARCELLES

Code postal : 95200

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Informations complémentaires : Les missions d'expertise portent sur des biens situés sur le périmètre géographique suivant : la ville de Sarcelles et son aire urbaine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 18 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Une note méthodologique détaillée à hauteur de 40 points. - Sous-critère 1 : La connaissance et la compréhension de du contexte de l'ORCOD de Sarcelles, et des enjeux et problématiques d'habitat et d'immobilier du quartier et de l'aire urbaine environnante, et des enjeux et besoins de l'EPFIF dans sa mission d'appui à l'ORCOD-Sarcelles : 10 points, - Sous-critère 2 : Mission 1 : Méthodologie de travail proposée sur les différents volets de l'étude du devenir résidentiel : 24 points, - Sous-critère 3 : Mission 2 : Méthodologie de travail proposée pour les réunions/ateliers de restitution (préparation et participation) : 6 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Une note détaillée de l'équipe affectée à hauteur de 20 points. - Sous-critère 1 : La présentation des différents membres de l'équipe avec description des expériences, compétences, et niveau d'expertise mobilisée : 15 points, - Sous-critère 2 : Une description de l'adéquation des profils mobilisés en fonction des attendus de chaque mission et l'organisation et dimensionnement de l'équipe projet : 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 - Démarche environnementale appliquée dans le cadre du marché apprécié à hauteur de 5 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : Le prix apprécié à hauteur de 35 points.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Le CCTP commun à tous les lots et ses annexes ne seront transmis qu'à réception du formulaire d'engagement de confidentialité, conformément aux dispositions des articles L. 2132-1 et R 2132-5 du Code de la Commande Publique.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Actualisation : Sans objet. Révision : Les prix font l'objet d'une révision dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance : Une avance est prévue selon les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Acompte : les demandes d'acomptes pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. Cautionnement : néant. Retenue de garantie : néant.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à

R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER IDF

Numéro d'enregistrement : 49512000800026

Adresse postale : 4-14 rue Ferrus

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : DAMG

Adresse électronique : service-marches@epfif.fr

Téléphone : 0140789090

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS CEDEX 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 309fa078-c8a1-4b3f-9397-37a7d59f48fd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/09/2026 à 13:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2026